

Action préparatoire à l'installation agricole

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2022P004S00984

Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN
LACROCQ Françoise
05.55.81.48.90
cfppa.ahun@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Dans la mesure où ce module est destiné à
poursuivre une certification agricole, (BPREA)
le candidat, doit avoir à l'entrée en formation
un diplôme de niveau 5, si ce n'est pas le cas,
il doit justifier d'une année d'activité effective
dans le milieu agricole ou 3 années dans tout
autre domaine.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Consolider les projets professionnels dans le champ de l'installation agricole. Définir le parcours et la certification adaptés au stagiaire que ce soit en termes de niveau, d'individualisation du parcours ou de spécialité visée.

Contenu et modalités d'organisation

En centre avant immersion - Expression et formalisation des attendus des stagiaires. Présentation des projets individuels. Choix de l'entreprise de stage. Construction d'un tableau de bord retraçant les objectifs, priorités, démarches et étapes à accomplir, à partir du positionnement. Découverte du territoire, présentation du monde agricole et de son fonctionnement (intervenants, visites). Projection dans le métier d'agriculteur. Notion de qualité de vie, de vivabilité. Analyse des freins potentiels et des éléments facilitateurs du projet. Connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités. - 21 h Immersion en entreprise - La période en immersion se déroule dans une ou plusieurs exploitations choisies pour leur cohérence avec le projet. Elle permet de réaliser les préconisations suite au positionnement. Il s'agit d'acquérir des connaissances et des savoir-faire techniques, d'échanger avec des professionnels, d'expérimenter la prise de décision, de confronter l'image du métier avec la réalité. Elle comporte des phases d'analyse pour évaluer la qualité du travail accompli, avec l'aide du tuteur. - 140 h En centre après l'immersion - Analyser les vécus en situation de travail, contrôler l'avancée par rapport aux attendus, mesurer les écarts, les analyser, adapter le parcours si nécessaire. Exploitation des fiches d'activités, Mise en commun entre stagiaires. Collecter les données dans le tableau de bord. Faire le point sur les points de blocage identifiés précédemment. Prendre des rendez-vous avec des personnes ressources. A la fin de la période, individuellement : synthétiser les éléments du projet, constater les avancées, valider les étapes et échéances restantes. Bilan du parcours, suite à donner. - 14 h

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Néant.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00313459	du 24/08/2022 au 27/09/2022	AHUN (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	
00351975	du 23/08/2023 au 26/09/2023	AHUN (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	
00462717	du 12/06/2024 au 18/07/2024	Ahun (23)	EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN		Non éligible	